

LE CHALLENGE DES TROIS COTES.

ECURIE VELLAVE*****TEAM LES GAULOIS*****PROMORALLYE

ARTICLE 1 : Présentation.

Les associations Ecurie Vellave, Team les Gaulois et promorallye reconduisent pour l'année 2011 le challenge nommé :

CHALLENGE DES TROIS COTES

Les trois épreuves retenues pour ce challenge sont :

- 12^{ème} Course de Côte Régionale de la Sumène : 8 mai 2011.
- 26^{ème} Course de Côte Régionale de Vals près le Puy : 22 mai 2011.
- 21^{ème} Course de Côte Régionale du Monastier sur Gazeille : 31 juillet 2011.

ARTICLE 2 : Condition de participation.

Ce challenge est ouvert à tous les licenciés FFSA.

ARTICLE 3 : Règlement.

Tout licencié ayant participé aux trois épreuves définies dans l'article 1, bénéficiera d'un abattement d'un montant d'une valeur de 10 € sur chaque engagement, soit un montant de 30 €uros.

Cet abattement sera effectif et appliqué lors de la remise des Prix de la troisième épreuve soit la Course de Côte du Monastier sur Gazeille.

ARTICLE 4 : Pénalités.

Tout concurrent mis hors course lors d'une épreuve du challenge ne pourra bénéficier du dit abattement et sera exclu du Challenge des Trois Côtes.

Les Présidents des associations :

Ecurie Vellave :

Team les Gaulois :

Promorallye :

Michel ABRIAL

Gilles LEDUC

Sandra LHOSTE